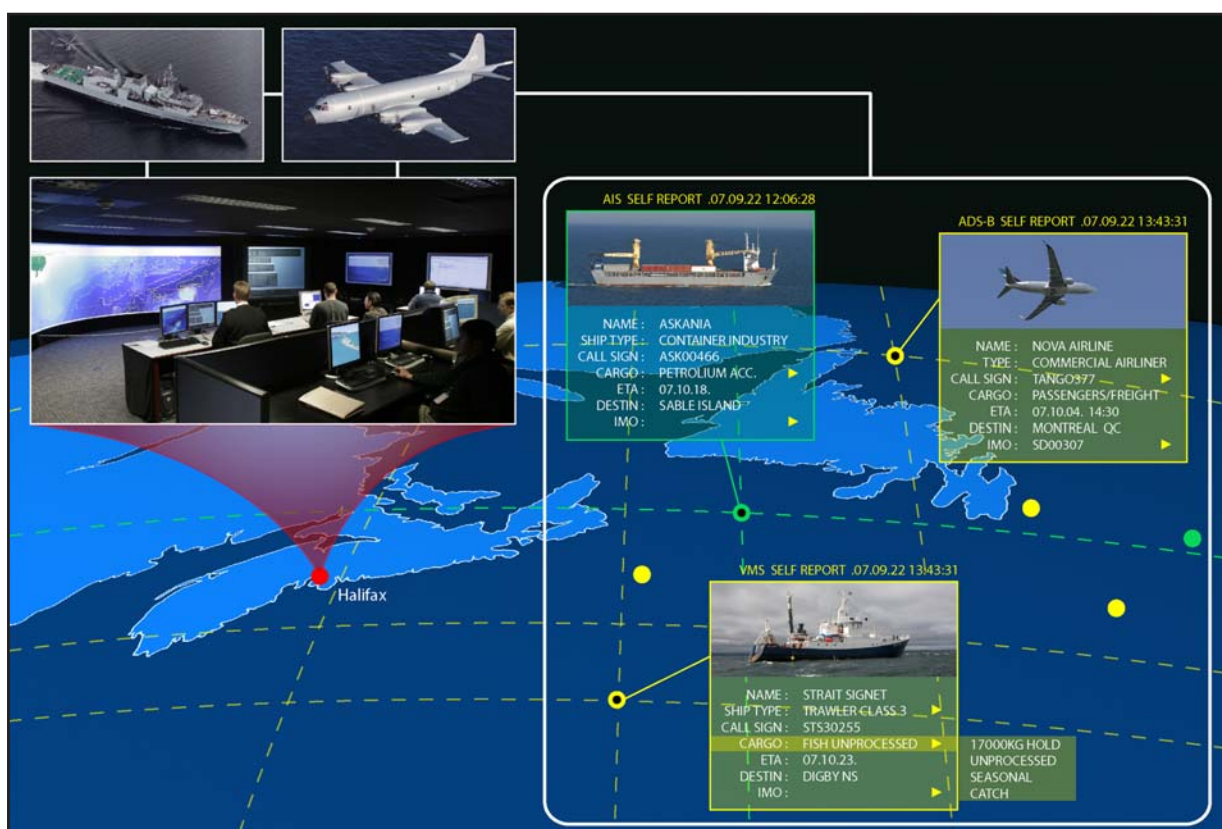


## Systèmes de déclaration volontaire en renseignement, surveillance et reconnaissance (RSR) maritimes

Le projet des systèmes de déclaration volontaire de RDDC Atlantique a été lancé dans le but d'examiner les répercussions de nouvelles technologies convergentes sur le tableau de la situation maritime (TSM) de même que sur le renseignement et la surveillance.



Les technologies comme le système mondial de localisation (GPS) ont révolutionné notre capacité de localiser avec précision des objets dans le temps et l'espace. Internet, la téléphonie cellulaire et les télécommunications par satellite donnent accès aux données de suivi pour ainsi dire n'importe où. Ensemble, ces capacités offrent un potentiel considérable d'amélioration de la sécurité et de l'efficacité du transport terrestre, maritime ou aérien.

Défis auxquels sont confrontés les systèmes

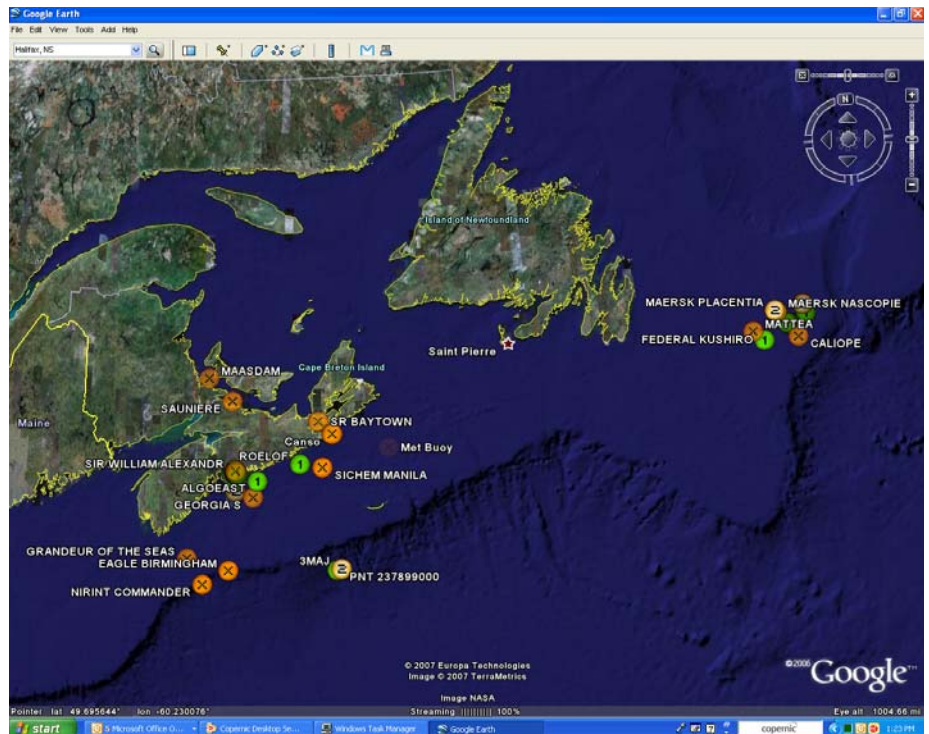
- 1) Établir la confiance dans l'exactitude de l'information de déclaration volontaire
- 2) Intégrer l'information de déclaration volontaire aux données de capteurs classiques
- 3) Fournir un accès contrôlé pour des raisons de sûreté, de sécurité et de confidentialité

# Systèmes de déclaration volontaire en renseignement, surveillance et reconnaissance (RSR) maritimes

Le Système d'identification automatique (SIA) des navires présente un intérêt particulier. L'Organisation maritime internationale (OMI) exige qu'un certain nombre de classes de navires utilisent l'équipement SIA pour diffuser régulièrement leur code d'identification, position et vitesse en plus d'autre information concernant le navire, le chargement et le trajet.

Les navires se servent de cette information afin de prévenir les collisions, alors que les autorités maritimes s'en servent pour la gestion du trafic maritime. L'information diffusée peut aussi être recueillie à des fins de défense et de sécurité, et avoir ainsi une incidence sur la qualité et l'actualité du tableau de la situation maritime à bord de tout navire de la marine et dans les centres d'activités maritimes opérationnelles et stratégiques.

D'autres systèmes de déclaration volontaire peuvent avoir une incidence comparable à celle du SIA dans un proche avenir, notamment le système de surveillance-radiodiffusion



Information sur le trafic maritime du 25 septembre 2007 au large de la côte est reçue par le réseau de recherche SIA de RDDC

dépendantes automatisées (ADS-B) pour les aéronefs commerciaux, qui envoie continuellement des signaux de position, d'altitude et de vitesse pour la sécurité et la gestion locales et régionales du trafic aérien.

Les systèmes de déclaration volontaire dont on étudie les possibilités d'application au RSR sont notamment les systèmes de gestion des navires de pêche et le système à longue portée d'identification et de suivi (LRIT) des navires commerciaux dans le monde entier, dont la mise en œuvre est prévue en 2008.

## Pour plus d'information

**Chef, Information maritime et systèmes de combat**  
Téléphone : (902) 426-3100 poste 183  
Courriel : atl.h.mics@drdc-rddc.gc.ca

**R & D pour la défense Canada – Atlantique**  
B.P. 1012, Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2Y 3Z7  
Téléphone : (902) 426-3100 Télécopieur : (902) 426-9654

**[www.atlantic.drdc-rddc.gc.ca](http://www.atlantic.drdc-rddc.gc.ca)**

Fiche d'information MICS0607\_f  
© RDDC Atlantique 2007



Information sur le trafic aérien commercial du 24 septembre 2007 au-dessus de la Nouvelle-Écosse fournie par le récepteur ADS-B à RDDC Atlantique